



Votre partenaire pour la réponse aux appels d'offres

A la découverte de CHORUS Pro

Code Formation : CHRPRO 1

Mise à jour 14-10-2021

Public concerné : Personnes en charge de la préparation des dossiers de marchés publics, techniciens, secrétaire, assistant(e) de direction...

Pré requis :

Connaître le fonctionnement des marchés publics.

Maîtrise des outils bureautiques et internet.

Critère d'admission :

Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Durée : 7h

Effectif maximum : 6

Objectif :

Le stagiaire devra connaître les obligations légales en matière de dématérialisation des procédures et appliquer le cadre juridique, savoir utiliser Chorus pro en mode Portail, dans le cadre de la facturation électronique et Comprendre le fonctionnement de Chorus Pro et savoir déposer une facture dématérialisée. Pour cela, il devra acquérir les connaissances suivantes :

1. Savoir réaliser les exigences du règlement de consultation.
2. Savoir signer électroniquement un document dématérialisé.
3. Savoir tester son matériel informatique (compatibilité avec la plateforme).
4. Savoir rédiger et utiliser l'E-DUME.
5. Savoir exploiter un E-DUME A.
6. Savoir déposer une facture électronique.
7. Savoir effectuer le suivi d'une facture électronique.
8. Savoir poser une sollicitation dans CHORUS.
9. Savoir utiliser la communauté CHORUS Pro.
10. Savoir déposer une facture de travaux.

Moyens Pédagogiques et suivi qualité :

Un questionnaire préalable est envoyé aux participants pour recueillir leur besoin et s'assurer de la réalisation des conditions matérielles indispensables (matériel informatique, **connexion internet...**).

Chaque participant dispose d'un **poste informatique** durant la formation (**à charge des participants**) et devra avoir un **accès à sa boîte mail** (récupération des mails d'activation durant la phase pratique).

Présentation PowerPoint, rétroprojecteur.

Utilisation de vidéo TUTORIEL CHORUS en alternance.

Support pédagogique numérisés remis en fin de formation

Evaluation des acquis durant la session et en fin de formation.

Utilisation de Chorus Qualification pour la phase pratique.

Attention : cette formation nécessite dans sa phase pratique, la mise en œuvre de moyens informatiques et informations divers dont il est nécessaire de vérifier la réalisation avant le début de la session de formation. La résolution de dysfonctionnements des postes informatiques des participants n'entre pas dans le cadre de cette formation.

Programme de formation :

Introduction

- Rappels sur la dématérialisation des procédures.
- Le cadre juridique de la facturation électronique et de Chorus pro.
- Chorus Pro (principe, échéance, calendrier).

Fonctionnement du mode portail et fonctions de base.

- Présentation du Mode portail et définition des principaux termes utilisés (utilisateur, gestionnaire principal, gestionnaire secondaire, utilisateur simple structure, services, espaces, abonnements...).
- Se connecter à Chorus Pro.
- Paramétrer son compte.
- Définir son organisation et ses abonnements.
- Saisir ou déposer une facture sur le portail.
- Echanger avec vos clients publics ou avec le support.

Phase pratique.

- Création du compte et paramétrages.
- Les participants sont invités à créer leur propre compte chorus.
- Inscription et enregistrement des structures, abonnements et service.

Dans la mesure du possible (avec utilisation des tutoriels CHORUS et de Chorus Qualification):

- Dépôts et suivi des factures simples.
- Dépôts et traitement des factures co-traitants.

- Dépôts et traitement et factures sous-traitants.
- Connaître la situation des factures déposées.